



Programme LIFE: l'UE investit 121 millions € dans des projets en faveur de l'environnement, de la nature et de l'action pour le climat

Bruxelles, le 17 février 2021

La Commission européenne a annoncé aujourd'hui un investissement de 121 millions € destiné aux nouveaux projets intégrés relevant du programme LIFE pour l'environnement et l'action pour le climat. Ce financement, en augmentation de 20 % par rapport à l'année dernière, promouvra la relance verte et aidera la Belgique, l'Allemagne, l'Irlande, la France, la Hongrie, l'Italie, la Lettonie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal et la Slovaquie à atteindre leurs objectifs en matière d'environnement. Ces projets intégrés devraient mobiliser d'importants fonds supplémentaires et aideront les États membres à recourir à d'autres sources de financement de l'Union, y compris des fonds agricoles, structurels, régionaux et pour la recherche, ainsi qu'à des fonds nationaux et des investissements du secteur privé.

Le vice-président exécutif de la Commission européenne, Frans **Timmermans**, a déclaré à ce propos:

«Pour mettre en œuvre le pacte vert pour l'Europe, nous devons commencer à mobiliser les ressources sans précédent mises à disposition pour la transition verte de l'Europe dans le cadre de notre budget à long terme et de notre fonds pour la relance. Ces projets intégrés LIFE soutiennent des actions concrètes visant à protéger l'environnement, à restaurer la nature et à soutenir la biodiversité. Grâce à ces investissements, nous aidons les pays et les régions à réagir aux crises liées au climat et à la perte de biodiversité et à construire un avenir juste et durable.»

M. Virginijus **Sinkevičius**, commissaire chargé de l'environnement, des océans et de la pêche, a ajouté:

«Je suis impatient de voir comment ce nouvel investissement contribuera au verdissement de l'économie, au rétablissement de la nature et de la biodiversité et à l'amélioration de la résilience face au changement climatique dans ces onze pays.» Les projets intégrés LIFE permettent aux États membres de faire véritablement une différence en ce qui concerne l'environnement et la vie des citoyens en ce sens qu'ils permettent la mise en œuvre de stratégies à long terme s'appuyant sur des financements et des capacités nettement plus importants que les projets LIFE traditionnels.»

Le financement nouveau et accru au titre du programme LIFE soutiendra douze projets à grande échelle dans les domaines de l'environnement et du climat, dans onze États membres.

Les [projets intégrés](#) améliorent la qualité de vie des citoyens en aidant les États membres à se conformer à la législation de l'Union européenne dans six domaines: la nature, l'eau, l'air, les déchets, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci. Ils soutiennent les plans requis pour mettre en œuvre la législation en matière d'environnement et de climat de manière coordonnée et à une grande échelle territoriale. L'investissement LIFE annoncé aujourd'hui devrait canaliser d'importants financements complémentaires provenant d'autres sources de l'UE, notamment les fonds agricoles, régionaux et structurels et Horizon 2020, ainsi que d'acteurs nationaux et régionaux et d'investisseurs privés.

Les projets en bref

Conservation de la nature: cinq projets dans le domaine de la nature en Lettonie, en Slovaquie, en Italie, aux Pays-Bas et en Allemagne contribueront à rétablir les écosystèmes naturels, conformément à la [stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030](#), en améliorant la gestion du [réseau Natura 2000](#) et les liens entre ses zones protégées. Divers habitats et espèces peuvent en bénéficier, notamment les forêts, les rivières, les terres agricoles, les prairies, les tourbières, les espèces aquatiques et les oiseaux.

Eau: à l'appui de la [directive-cadre européenne sur l'eau](#), un projet en France introduira des mesures visant à améliorer la qualité de l'eau dans la région Pays de la Loire. Un autre projet contribuera à dépolluer le bassin hydrographique de la rivière Pilica, en Pologne, grâce à des actions pilotes d'infrastructures bleues et vertes et à d'autres initiatives.

Gestion des déchets: à l'appui du [plan d'action de l'Union européenne en faveur de l'économie circulaire](#), un projet belge réduira les déchets plastiques en encourageant la durabilité, en commençant par accroître la durée de vie des produits et en allant jusqu'à prévenir, réutiliser et recycler les déchets.

Atténuation du changement climatique: un projet en Hongrie contribuera à réduire la dépendance du pays à l'égard du lignite. Le financement LIFE aidera les autorités à décarboner progressivement la centrale électrique de Mátra, en remplaçant les unités de production d'électricité au lignite par des solutions technologiques à faible intensité de carbone. LIFE aidera également la région de Petite-Pologne à mettre en œuvre son plan d'action régional en faveur du climat et de l'énergie afin de garantir une transition juste. Un projet en Irlande permettra de restaurer environ 10 000 hectares de tourbières à fort potentiel de stockage du carbone, soit une zone d'une superficie plus ou moins équivalente à celle de Dublin.

Adaptation au changement climatique: le financement LIFE aidera les îles portugaises des Açores à devenir plus résilientes face au changement climatique. L'équipe du projet contribuera à la mise en œuvre du programme régional d'adaptation au changement climatique sur les neuf îles.

La description des projets figure à l'[annexe](#) du présent communiqué de presse.

Contexte

Le [programme LIFE](#) est l'instrument européen de financement pour l'environnement et l'action pour le climat. Il est en place depuis 1992 et a permis de cofinancer plus de 5 500 projets dans l'ensemble de l'UE et dans des pays non membres de l'UE. À tout moment, quelque 1 100 projets sont en cours. Le budget pour la période 2014-2020 a été fixé à 3,4 milliards € en prix courants. L'accord politique sur le budget à long terme de l'UE pour la période 2021-2027 prévoit 5,4 milliards € en prix courants pour le programme LIFE, soit une augmentation de près de 60 %.

Les [projets intégrés LIFE](#) ont été mis en place pour permettre aux autorités des États membres de l'UE de mettre pleinement en œuvre la législation en matière d'environnement et de climat. Les projets intégrés apportent un concours financier aux plans, aux programmes et aux stratégies élaborés aux niveaux régional, multirégional ou national. Ils aident les États membres à se conformer à la législation essentielle de l'UE dans six domaines: la nature, l'eau, l'air, les déchets, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci.

Les projets intégrés ont ceci d'exceptionnel qu'ils permettent aux États membres de recourir à d'autres sources de financement de l'Union, y compris des fonds agricoles, structurels, régionaux et pour la recherche, ainsi qu'à des fonds nationaux et des investissements du secteur privé.

Pour en savoir plus

[Annexe - Description des projets](#)

[Programme LIFE](#)

[projets intégrés LIFE](#)

[Pacte vert pour l'Europe](#)

[Banque de photos et de vidéos sur la biodiversité](#)

IP/21/501

Personnes de contact pour la presse:

[Vivian LOONELA](#) (+32 2 296 67 12)

[Tim McPHIE](#) (+ 32 2 295 86 02)

[Lynn RIETDORF](#) (+32 2 297 49 59)

[Daniela STOYCHEVA](#) (+32 2 295 36 64)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)

Related media

 [Biodiversity - Pelicans](#)